

Vérification des constructions éoliennes



Nos clients

Constructeurs d'éoliennes, maîtres d'ouvrage de champ éolien, exploitants d'éoliennes.

Objet

Vérification et inspection d'ouvrages en référence aux réglementations françaises: faisabilité, solidité et sécurité des ouvrages en cours de construction, sécurité des machines lors de leur fabrication, sécurité du personnel d'exploitation.

INSPECTIONS RÉGLEMENTAIRES

Vérification de la solidité des structures

Examen de la note de calcul du mât, validation des hypothèses de calculs statistiques et dynamiques, validation de la méthode et des résultats en pied de pylône, vérification des hypothèses de fréquence propre du pylône, avis technique sur la solidité de la structure.

Vérification des installations électriques

Vérifications initiales, de fin de travaux et périodiques des installations électriques :

rapport initial électricité, examen des plans et notes de calcul éventuelles, avis techniques, participation aux réunions et visites de chantier, assistance aux essais

de fonctionnement des installations et organes de sécurité des équipements techniques, rapport final de vérification des installations électriques, rapport consuel type DRE 154.

Vérification de la solidité de la fondation

Examen de la note de calcul de détermination de la fondation, validation des hypothèses de calcul, validation de la méthode et des résultats, vérification de l'adéquation des conclusions de l'étude de sol par rapport aux hypothèses de calcul, avis technique sur la solidité de la fondation (Vérification des élingues, du treuil de levage situé à poste fixe, mission L+LE+SEI...).

CONSEIL ET ASSISTANCE TECHNIQUE

Coordination Sécurité Protection Santé (SPS)

Accompagnement du client lors des phases de conception et de construction : réunion de conception, inspection du site, analyse des risques relatifs au projet, plan général de coordination SPS, participation aux réunions de chantier et visites de suivi de la coordination SPS.

Qualité

Accompagnement du client dans sa démarche volontaire de qualité en proposant des prestations liées aux travaux sur site (génie civil) et à la coordination des projets :

avis sur la matrice de contrôle, avis sur le Plan d'Assurance Qualité (PAQ) de l'entreprise, examen du dossier d'exécution des ouvrages et des audits d'usines de fabrication, vérification de documents avant début de chantier, visites sur site.

Audit généraliste spécifique aux aérogénérateurs quelle que soit leur puissance

Vérification des équipements de protection individuelle et collective (échelles métalliques, points d'ancrage...)

Vérification périodique semestrielle de l'élévateur de personnel

CONTACT

